

-=-= MAIRIE DE LABRUGUIERE -==-

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le CINQ JUIN à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LABRUGUIERE dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur David VEAUTE.

PRÉSENTS :

M. David VEAUTE, Maire, Mme Sophie ASSEMAT, M. Alexandre NEGRE, Mme Laure LOMBELLO, M. Stéphane GILABERT, Mme Laurence KASATENKO, M. Jérémie LEMOINE, Mme Carole GAU, M. Patrick BOURGUES, M. Georges MARIGO, M. Roland BIAGUI, Mme Isabelle ZIEGELÉ, M. Régis SIGUIER, Stéphane CAYRE, M. Jean-François GARCIA, Mme Karine JEAY, Mme Magali FABRE, Mme Karine HERCOVITZ, Mme Nathalie ANDRIEU, M. Boris VIDAL, Mme Mathilde GALONNIER, Mme Soline ROUTELOUS, Mme Rose DURAND, Mme. Anne-Marie NEGRE, M. Sylvain BADIA, Mme Bérengère JULIEN, M. Nathan HEUILLET

REPRÉSENTÉS :

<i>Axel EVENO</i>	<i>procuration à</i>	<i>Soline ROUTELOUS</i>
<i>Jean-Yves GUEGUEN</i>	<i>procuration à</i>	<i>Bérengère JULIEN</i>

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : *Monsieur Stéphane CAYRE*

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Élections sénatoriales – Élection des délégués et suppléants du Conseil Municipal

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'élire les 15 délégués du Conseil Municipal et les 5 suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.
- La Liste Unique Labruguière composée de 15 délégués et de 5 suppléants a été déposée

Il est procédé au vote à bulletin secret :

La liste Unique Labruguière a obtenu 29 suffrages

- Création de poste : Coordination Politique Parentalité à l'Espace de Vie Sociale

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De créer ce poste d'Animateur(rice) de catégorie B à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2026 pour exercer les missions ou fonctions qui s'y attachent.

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée à l'unanimité

- **Création de poste au service Urbanisme Aménagement local**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De créer ce poste d'emploi permanent « Urbanisme et aménagement local » de catégorie B à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2026 pour exercer les missions ou fonctions qui s'y attachent.

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée à l'unanimité

AFFAIRES FINANCIÈRES

- **Attribution d'une subvention complémentaire à l'Olympique Labruguière XV**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De participer aux frais de déplacement en bus pour la finale des Pavois du Tarn à Albi à hauteur de 410 €.

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée avec x voix et 1 abstention (Bérengère Julien)

- **Attribution d'une subvention complémentaire à l'Union Sportive Labruguiéroise**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De participer aux frais de déplacement en bus pour la finale de la Coupe du Tarn à Saint-Juéry à hauteur de 450 €.

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée avec x voix et 1 abstention (Bérengère Julien)

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

DELEGATION

Nous allons vous donner lecture des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune a décidé de ne pas exercer son Droit de Préemption :

Décision du 12 mai 2026 sur le bien cadastré section AH n° 65, sis 3 rue Bonnet – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 mai 2026 sur le bien cadastré section K n° 667, 772, 784, 786, 813, 889, 900, sis 26 impasse de Saint Laurens – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 22 mai 2026 sur le bien cadastré section AH n° 141, sis 38 avenue Général de Gaulle – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 22 mai 2026 sur le bien cadastré section B n° 355, sis impasse du Bouyssou – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 22 mai 2026 sur le bien cadastré section F n° 344, sis 11 traverse des Gaux – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 22 mai 2026 sur le bien cadastré section G n° 191, sis chemin des Auriols – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 03 juin 2026 sur le bien cadastré section F n° 343 sis traverse des Gaux – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 04 juin 2026 sur le bien cadastré section B n° 717, 718, 719, 1023 sis 1061 route des Margaridous – 81290 LABRUGUIERE

La séance est levée à 19h13